

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Correspondance romaine. — V Discours de Mgr Bruchési au Congrès eucharistique International de Londres. — VI Nominations ecclésiastiques. — VII Société d'une messe. — VIII Mgr Dontenville supérieur-général des Oblats de Marie-Immaculée. — IX Le curé d'Ars : traduction du bréviaire. — X Prières des Quarante-Heures. — XI Nouvelle " Histoire-Sainte ". — XII Indulgence du pardon.

AU PRONE

Le dimanche, 4 octobre

On annonce :

La solennité de SAINT MICHEL.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 4 octobre

Fête du TRÈS-SAINT-ROSAIRE, *double de 2e cl.* ; mém. de S. François d'Assise et du 17e dim. après la Pent. ; préf. de la Ste Vierge ; Ev. du dim. à la fin. — Aux II vêpres, mém. 1o de S. François d'Assise, 2o du dim., 3o des Ss. Placide et comp. Mm.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 11 octobre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 29 sept., saint Michel ; du 5 oct., saint Placide ; du 6 oct., saint Bruno ; du 9 oct., saint Denis.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 29 sept., saint Michel (Rougemont) ; du 9 oct., saint Denis.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 29 sept., saint Michel (West Huntley, Fitzroy Harbor et Wenworth).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 29 sept., saint Michel (Cathédrale).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 29 sept., saint Michel (Yamaska) ; du 8 oct., sainte Brigitte.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 29 sept., saint Michel (Vaudreuil).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 29 sept., saint Michel (Douglas) ; du 6 oct., saint Bruno (Guignes).

J. S.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 8 septembre 1908.



N s'est plaint souvent que l'Eglise catholique dans son extension, romaine par le lieu où Notre-Seigneur a voulu, par une disposition divine, en placer le centre, est aussi italienne par le personnel appelé à la régir. Depuis la mort d'Adrien VI, le dernier pape étranger, tous ceux qui ont gouverné la sainte Eglise ont appartenu à l'Italie, et ceux qui ont été leurs collaborateurs les plus intimes, les cardinaux ont été presque tous pris dans la même nation. Il y avait bien des cardinaux étrangers, mais c'était des cardinaux de couronne, qui ne résidaient point à Rome, sauf le cas où ils étaient, ce qui s'est vérifié souvent pour la France, ambassadeurs du roi.

— Pour nous faire une idée de la représentation étrangère dans le Sacré-Collège, prenons l'année 1845 sous le pontificat de Grégoire XVI. Nous trouvons deux cardinaux autrichiens : les cardinaux Gaisrugk, archevêque de Vienne, et Schwarzenberg, archevêque de Prague ; un cardinal espagnol, don Cienfuegos y Jovellanos, archevêque de Séville ; le cardinal Stercks, de Malines, et pour la France le cardinal de la Tour d'Auvergne-Lauragais, évêque d'Arras, et de Bonald, archevêque de Lyon. Et c'est tout. Avouons que c'était peu. Mais les choses vont se modifier petit à petit.

Pie IX essaya de nommer des étrangers aux postes de camérier participant ; c'est ainsi qu'y entrèrent successivement Mgr Howard, et Talbot de Malahide, anglais, Mgr de Mérode, belge, de Hohenlohe, allemand, pour ne citer que les noms les plus en vue. Chose curieuse, aucun Français ne fut admis, et depuis cette époque l'ostracisme de fait s'est rigoureusement continué. En même temps Pie IX avait quelques prélats qui appartenaient aux pays étrangers ; les cardinaux de Villecourt

et Pitra avaient une place honorable dans le Sacré-Collège. Léon XIII continua et, soit parmi les camériers participants, soit dans les rangs du Sacré-Collège, admit une plus large participation des éléments étrangers. En même temps les congrégations ouvraient aussi, mais sous une forme très modeste, leurs portes aux religieux qui n'étaient point italiens en les admettant comme consultants.

— Actuellement le cardinal secrétaire d'Etat est Espagno¹, chose unique dans les Annales de la Curie ; le secrétaire de l'Index appartient à l'Autriche ; le nonce de Bavière est Tyrolien. Et des étrangers sont parvenus, ce qui n'avait jamais eu lieu, à occuper des stalles dans les basiliques patriarcales. L'Angleterre à un chanoine à Saint-Pierre, la France en a trois à Saint-Jean de Latran, un à Sainte-Marie-Majeure, et il n'est point dit que la liste soit close. On le voit, il y a un mouvement assez marqué dans la cosmopolitisation de l'élément administrateur de l'Eglise, et les impatiences de quelques-uns me semblent irraisonnables. On ne peut passer que graduellement d'un état à l'autre. Le personnel ne s'improvise pas, il faut avant de pouvoir l'utiliser qu'il prenne l'air du milieu ambiant, s'imprègne profondément, non seulement de doctrine mais des pratiques romaines, ait eu un contact prolongé avec cette administration, qui, si elle n'est point parfaite, a cependant donné des preuves qu'elle rend d'utiles services. Nous assistons, en comparant cette époque avec celles qui l'ont précédée, à une véritable décentralisation, et les Italiens n'ont plus aujourd'hui le monopole exclusif de l'administration de l'Eglise.

— Ce mouvement va s'accroître encore et voici pourquoi. Toutes les causes contentieuses de toutes les congrégations vont affluer à la Rote ; et outre les trois auditeurs étrangers qui font partie de droit de ce tribunal, il ne serait point impossible que le pape en augmentât le nombre. Mais comme les

congrégations vont être déchargées de la partie la plus ennuyeuse, la plus ingrate, et aussi la plus encombrante de leur besogne, elles n'auront, sauf la Congrégation de *Sacramentis*, que peu de chose à faire passer à l'assemblée plénière des cardinaux, d'où forcément, le nombre de ces derniers pourra être diminué, ce qui, par conséquent, importera une réduction des cardinaux de Curie. Ce sera une économie pour le Saint-Siège, qui, en même temps, pourra satisfaire les demandes qui lui viennent du dehors et honorer les diverses nations catholiques en leur accordant un cardinal qui sera un nouveau lien pour les rattacher plus immédiatement au Saint-Siège. Et c'est ainsi que cette réforme si sage de la Curie romaine portera à faire entrer un plus grand nombre d'étrangers dans l'administration centrale de l'Eglise.

— On le voit donc, depuis une cinquantaine d'années, l'Eglise s'est mise prudemment, c'est vrai, mais résolument, dans la voie où on lui demande d'entrer, comme si elle n'avait rien fait jusqu'ici. Les reproches tombent à côté, et, loin de recevoir des plaintes, elle devrait n'obtenir que des félicitations.

— On parle naturellement des nouveaux cardinaux qui seront créés dans le prochain consistoire, dont cependant la date n'est point encore fixée. On ne sait point sur qui s'arrêtera le choix du Souverain-Pontife. Si on s'en tient aux bruits qui courent, mais qu'il est bien difficile de contrôler, il paraîtrait qu'il y aurait deux cardinaux américains, les archevêques de New York et de Boston. Toutefois, pour être exact, j'ai entendu aussi dire que l'archevêque de Boston semblait encore trop jeune comme archevêque pour recevoir la pourpre. Je sais encore que la République Argentine voudrait un cardinal et que dans ce cas le Chili demanderait le même honneur. Je doute toutefois que le Souverain-Pontife puisse accueillir toutes ces demandes. On parle aussi avec insistance de Mgr Bourne, archevêque de Westminster. Quant à un cardinal Canadien, les informations sont contradictoires.

DON ALESSANDRO.

DISCOURS DE MGR BRUCHESI

AU

Congrès eucharistique international de Londres

NOS lecteurs aimeront à lire le texte même de l'éloquent discours prononcé par Mgr l'archevêque de Montréal, le soir du 10 septembre, à la plus solennelle des séances publiques du Congrès eucharistique international de Londres. Ils savent déjà par les dépêches que sa parole a été plusieurs fois chaleureusement applaudie. Dans une autre circonstance, mais le même jour, il avait suscité une émotion profonde, et l'assemblée toute entière lui avait fait une splendide ovation.

Eminentissimes Seigneurs,

Messeigneurs,

Mesdames, Messieurs,

Le Canada, jadis terre française, aujourd'hui colonie britannique, fidèle au Christ et loyal au Roi, est heureux de joindre sa voix, en cette circonstance solennelle, à celles de l'Australie et de la France.

Que Mgr l'archevêque de Westminster veuille bien agréer mes remerciements émus pour l'honneur qu'il m'a fait en m'invitant à prendre la parole devant vous.

Que pourrai-je ajouter aux discours éloquents des deux éminents prélats qui m'ont précédé ? Mais ne sommes-nous pas ici, tous, en ce moment, qu'un cœur et qu'une âme, et serait-il possible d'exprimer un sentiment de jubilation, de gratitude ou d'espoir qui ne se trouve dans l'âme de chacun ?

Certes, ce n'est pas une exagération de dire que les regards du monde entier sont à l'heure présente tournés du côté de

Westminster. On sent qu'il s'y passe quelque chose de grand.

Bien des Congrès eucharistiques ont été célébrés déjà. Aucun, ce me semble, pas même celui de Jérusalem, n'a produit une impression aussi profonde que celui-ci.

Presque toutes les parties du monde s'y trouvent représentées. Si des protestations se sont fait entendre, elles n'ont pas été, grâce à Dieu, des protestations nationales : ce qui a dominé partout, c'a été la sympathie et le respect.

Combien, parmi ceux qui se sont séparés de nous, et auxquels nous donnons toujours le nom de frères, nous envient peut-être secrètement, quand ils nous contemplant, notre dogme invariable et notre persévérante unité !

Quoiqu'il en soit, pour nous, catholiques, le présent congrès de Londres, c'est comme la rentrée dans son royaume toujours aimé, du divin Roi, officiellement banni, il y a des siècles. C'est la nouvelle prise de possession par l'humilité et l'amour de l'ancienne « Ile des saints ». Jésus triomphe caché sous la frêle hostie. Déjà les hommages sont commencés, les voûtes de la cathédrale ont retenti des chants pieux ; la doctrine eucharistique, celle des premiers âges, celle des apôtres, toujours la même, a été affirmée avec éloquence ; une sainte joie enveloppe la cité et dans trois jours celui qui, depuis si longtemps, n'est sorti dans les rues que dissimulé sous le vêtement du prêtre allant le donner comme viatique aux malades et aux mourants, sera glorieusement porté sous le dais comme aux temps bénis où l'on ne connaissait sur ces rives qu'un même *Credo*.

Vraiment, avoir sa place dans ce cortège, c'est plus que du bonheur, c'est une grâce. Les fleurs, dit-on, arrivent avec profusion d'Angleterre et de France, d'Irlande et d'Ecosse, des châteaux des riches et des maisons du peuple ; elles orneront les édifices, elles joncheront le sol ; et combien parmi elles sont chargées de messages d'amour et de foi ! Ah ! que ne nous diriez-vous pas surtout, vous fleurs de France, si vous

pouviez parler ! Seigneur, c'est bien vous qui serez là. Comme autrefois dans la Judée, guérissez, éclairez, consolez, fortifiez sur votre passage ceux qui ont besoin de lumière, de courage et de paix.

Et pendant ce temps, dans les temples de tous les pays catholiques, au sein des familles, dans les monastères et les cloîtres, la même prière monte vers le ciel : « Puissent les fêtes eucharistiques de Londres produire les résultats que l'Eglise en attend ».

Au Vatican, je crois voir aux pieds de son crucifix notre grand pontife Pie X, priant lui aussi, et confiant au Cœur du divin Maître ses douces espérances pendant que son illustre représentant ici nous parle et nous bénit en son nom.

Notre acte de foi va au pape en même temps qu'à l'Eucharistie, et cet acte de foi solennel, il y a un bonheur inexprimable à le faire ici, sur les bords de la Tamise, à quelques pas des tombes de nos martyrs, et en face du drapeau britannique, qui plus qu'aucun autre drapeau aujourd'hui se fait gloire de protéger toutes les légitimes libertés.

Jours bénis que les jours qui vont suivre ! Au Christ qui nous dira : « Je suis le pain vivant descendu du ciel, celui qui mange ma chair et boit mon sang vivra éternellement » nous répondrons avec Pierre : « Vous avez les paroles de la vie éternelle ». Nous nous tiendrons près de Lui pour le remercier et l'adorer ; et, nos grandes fêtes terminées, nous regagnerons nos foyers, résolus de mériter aux yeux de l'Eglise le titre d'apôtres de l'Eucharistie. C'est ce que doit s'efforcer d'être le catholique de notre temps : le pape nous l'enseigne et nous le prêche. Faire aimer le Saint-Sacrement davantage, faire comprendre qu'il est tout dans la vie du chrétien, amener toutes les âmes qui dépendent de nous à la communion fréquente, selon les sages directions du Souverain Pontife, tel doit être le but de nos plus généreux efforts.

A l'occasion des fêtes récentes de Québec, auxquelles le roi d'Angleterre daigna déléguer son illustre fils, le Prince de Galles, le Saint-Père, dans une lettre mémorable, se plut à reconnaître que le Canada est, à l'heure actuelle, une des nations les plus catholiques du monde.

Or, si l'on me demandait la raison de cette situation privilégiée, au milieu de la dégénérescence chrétienne, devenue à peu près générale, je dirais que la principale est dans la solide et profonde dévotion de notre peuple à la sainte Eucharistie.

Si la terre canadienne est encore une terre chrétienne et catholique dans toute la force du mot, c'est qu'elle est une terre eucharistique ; à ce titre elle a, ce me semble, le droit de solliciter l'honneur insigne d'un de nos prochains congrès, et je prédits un immense triomphe à notre bien-aimé Sauveur sur les bords du Saint-Laurent. Je parle de la vieille province de Québec et ce n'est pas ici le moment ni le lieu de décrire en détail la dévotion de ses habitants pour l'auguste sacrement de nos autels.

Accordez moi seulement la consolation de vous dire que chez nous, dans nos villes et surtout dans nos campagnes, ceux qui n'accomplissent pas leur devoir pascal sont des exceptions à la règle générale ; que la communion fréquente, en honneur depuis longtemps, s'est généralisée depuis les pressantes recommandations de Pie X ; que la communion quotidienne se pratique dans les communautés religieuses et même parmi les élèves de nos collèges et de nos pensionnats ; que les associations d'adoration diurne et nocturne sont florissantes ; que la dévotion du premier vendredi de chaque mois et des Quarante-Heures tient particulièrement au cœur du peuple ; que nos processions de la Fête Dieu sont, tous les ans, de véritables ovations nationales se déroulant dans nos grandes villes en toute liberté, sous la protection des autorités civiles ; enfin qu'à Notre-Dame de Montréal, le premier janvier, en vertu

d'une permission spéciale du Souverain-Pontife, l'année s'ouvre par une messe dite à minuit devant le Saint-Sacrement exposé, en présence de plus de 10,000 personnes, et pendant laquelle se distribuent des milliers de communions.

L'Eucharistie, la communion, l'amour du tabernacle, voilà bien le feu sacré qu'il est de notre devoir d'entretenir, nous le sentons, surtout dans le cœur de l'enfance et de la jeunesse, pour assurer à notre pays, que l'ennemi du bien travaille, un avenir d'indéfectible foi.

Pour moi, ce sera la leçon et la résolution que j'emporterai de ce congrès, et comme chacun de vous, Messieurs, mesdames et messieurs, je garderai dans mon cœur l'invincible espérance du retour de l'Angleterre entière aux pieds de Jésus Hostie.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Mgr l'administrateur du diocèse de Montréal, ont été nommés :

- M. l'abbé F.-X. Caisse, curé de Sainte-Lucie ;
- M. l'abbé J.-A. Lajeunesse, vicaire à L'Assomption ;
- M. l'abbé E. Dulude, vicaire à Verchères.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 23 septembre 1908.

M. l'abbé Gédéon Plouffe, vicaire à Saint-Edouard, décédé le 19 de ce mois, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.

MGR DONTENVILLE

Supérieur-général des Oblats de Marie-Immaculée

LE chapitre général des Oblats qui se tient actuellement à Rome, vient d'élire Mgr Dontenville, évêque de New Westminster, supérieur-général de cette congrégation.

Mgr Dontenville est né à Bichwiller, diocèse de Strasbourg, le 4 juin 1857. Il a fait ses études à l'Université d'Ottawa, est rentré chez les Oblats le 15 août 1880 ; a été ordonné prêtre le 30 mai 1885 ; préconisé évêque titulaire de Germanicopolis et coadjuteur de Mgr Durieu le 3 avril, et sacré le 22 août 1897 ; évêque de New Westminster le 1er juin 1899.

Communiqué.

LE CURE D'ARS

Traduction du Bréviaire

JEAN-MARIE Vianney naquit au village de Dardilly, dans le diocèse de Lyon. Ses parents étaient de pieux laboureurs. Dès son enfance, il fut visible que Dieu, dans ses desseins, l'appelait à remplir un jour le ministère apostolique.

A huit ans, comme il avait à garder des moutons, une de ses occupations habituelles était de faire agenouiller ses petits camarades devant une image de la mère de Dieu, et de leur expliquer le Rosaire en le récitant avec eux. D'autres fois, il confiait son troupeau à sa sœur ou à un autre de ses compagnons, et il s'en allait dans quelque endroit à l'écart, pour prier plus à son aise.

Quand, plus tard, il fut occupé aux travaux des champs, s'il entendait un de ses camarades prononcer quelque parole peu réservée, il le reprenait doucement, ou bien, tournant ses regards vers le ciel, il s'entretenait de pensées surnaturelles. Pendant qu'il travaillait, pour ne pas être distrait de ses méditations, il plaçait devant lui une image de la Sainte Vierge.

Grand ami des pauvres, un plaisir pour lui était de les amener par bandes dans la maison de son père, de leur distribuer des aliments, d'allumer le feu pour les réchauffer ; s'il y en avait d'ignorants, il ne les renvoyait pas sans leur avoir appris le Symbole. Candeur admirable, pitié inébranlable envers la Mère de Dieu, amour ardent et vénération profonde pour l'Eucharistie telles étaient les qualités de son cœur.

Aussi tout le monde prédisait qu'il serait prêtre un jour. Ses parents le confièrent au curé d'Ecully pour lui faire commencer ses études ; mais, doué d'une intelligence assez lente, il éprouva des difficultés presque insurmontables. Par le jeûne et la prière, il demandait, sans se lasser, le secours de Dieu, et afin d'obtenir plus de facilité à apprendre, il se rendit, en mendiant sa nourriture, au tombeau de saint François Régis. Sa pieuse espérance ne fut pas déçue ; après avoir, avec beaucoup de travail, achevé le cours de ses études théologiques il fut trouvé capable d'être appelé aux ordres sacrés.

A Ecully, sous la direction de son curé, auquel on l'avait confié comme vicaire, il appliqua tous ses efforts à atteindre le petit bourg d'Ars, qui, bientôt après, étant rattaché au diocèse de Belley, le vit venir comme un ange envoyé du ciel. A Ars, on ignorait couramment les principes de la foi ; le temple de Dieu, désert, était dans un état de délabrement déplorable ; l'usage des sacrements était passé de mode ; le jour du Seigneur était profané ; les bals ouverts en permanence et les cabarets toujours ouverts.

Malgré tout, le vaillant pasteur ne se décourage pas du

salut des âmes. Chacun des habitants de sa paroisse reçut de lui une visite amicale ; puis il parla à son peuple, et il parla avec un amour de Dieu si grand, que, lui d'abord et ses auditeurs ensuite, versaient des larmes.

Peu à peu, il rend à la maison de Dieu l'honneur qui lui est dû ; il ramène l'usage de la communion fréquente ; il établit des confréries pieuses ; il fonde pour les enfants abandonnés un hospice, auquel il donne le nom de Providence et qu'il soutient parfois avec des ressources miraculeusement reçues ; il bâtit des écoles pour les enfants des deux sexes et il met dans les cœurs un tendre amour pour la Vierge Immaculée et la Bienheureuse Philomène. Le résultat fut qu'au bout de peu d'années, le fortuné petit village fut universellement regardé comme une école de vertus.

Persuadé que c'était aux pasteurs à expier les dérèglements du peuple qui lui avait été confié il n'épargnait ni la prière, ni les veilles, ni les mortifications. La nuit, il dormait sur des planches nues, deux ou trois heures, d'un sommeil agité ; il n'était pas rare qu'il prolongeât ses jeûnes jusqu'à trois jours ; une infime qualité de nourriture et un verre d'eau apaisaient sa faim et étanchaient sa soif ; la chaîne de fer, le cilice, la discipline déchiraient chaque jour sa chair. Sa pauvreté était de même rigoureuse. S'il avait quelque mets un peu plus recherché, quelque argent ou quelque ustensile de ménage, il donnait tout aux pauvres.

Satan ne pouvant supporter tant de vertu dans cet homme de Dieu, commença à le calomnier d'abord, puis ensuite il se mit à l'attaquer ouvertement. Mais les plus dures vexations étaient supportées avec patience par Jean-Marie, qui, par expérience, avait appris que les jours où les assauts du démon avaient été plus violents étaient ceux où les hommes les plus perdus de crimes venaient à son confessionnal.

Ce qu'il avait fait dans sa paroisse, il le fit également dans

les paroisses voisines. Les curés l'invitaient à venir chez eux, comme un missionnaire, prêcher et confesser afin de procurer le salut des âmes, et toujours il était à la disposition de chacun. Bien plus, enflammé par le zèle de la gloire de Dieu, il assura à plus de cent paroisses, par une rente fondée, les pieux exercices de la mission, voulant moissonner sa gerbe, même dans les pays où il ne pouvait aller.

Cependant Dieu glorifiait son serviteur par des dons surnaturels et des miracles ; et l'on vit naître, ce pèlerinage célèbre qui, chaque année, pendant vingt ans, fit affluer à Ars, près de cent mille hommes de toutes les classes et de tous les âges, venus non seulement de France et de l'Europe, mais des provinces les plus reculées de l'Amérique.

On venait, attiré par le désir de voir ce prêtre comblé de faveurs divines, qui scrutait les replis des âmes, prédisait l'avenir et accomplissait de nombreux prodiges. On venait aussi pour entendre ses conseils, et surtout pour lui découvrir, au sacrement de la Pénitence, les plaies de son cœur. Jean-Marie était tout entier occupé à juger l'état des âmes et à diriger les consciences. Il y oubliait nourriture, sommeil, repos, y employant dix-sept heures par jour, et sans interrompre un jour.

Comme il avait de lui-même très humble opinion, il essaya deux fois, mais en vain, de se soustraire au pieux désir des fidèles. Le courageux soldat tomba en combattant ; épuisé de fatigues plus que de vieillesse, ayant prédit lui-même le jour de sa mort, il s'est endormi très calme dans la paix du Seigneur, le 4 août de l'an de grâce 1859. Illustré par de nombreux miracles, il a été mis au nombre des Bienheureux par le pape Pie X.

Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	5	OCTOBRE	— Sainte-Sophie.
MERCREDI,	7	"	— Saint-Bruno.
VENDREDI,	9	"	— Chapelle de Chambly.
DIMANCHE,	11	"	— Sainte-Brigide.

NOUVELLE " HISTOIRE-SAINTE "



l'abbé F.-A. Baillargé, curé de Saint-Hubert, vient de publier (en juillet dernier) un *Cours d'Histoire-Sainte classique*, qui lui a valu déjà plus d'une appréciation flatteuse. Après beaucoup d'autres, nous tenons à apporter à notre confrère, qui fut plus d'une fois notre collaborateur à la *Semaine*, nos discrètes mais bien sincères félicitations. Nous avons eu occasion de l'écrire il n'y a pas longtemps, à propos des livres de M. l'abbé Allaire et de M. l'abbé Moreau, ceux de nos confrères à qui les charges du saint ministère laissent quelques loisirs ne sauraient mieux faire que de se donner à une œuvre de recherche historique, scientifique ou littéraire. Avec l'œuvre, si belle aussi et si féconde, de la formation d'un ou de plusieurs enfants pour les préparer à un cours d'études régulier, quelle occupation plus agréable et plus saine que celle-là pour un prêtre du bon Dieu ? C'est l'honneur de notre clergé canadien d'avoir été, à l'exemple des moines de jadis, le gardien de la science en même temps que celui de la foi catholique et française en ce pays. On ne saurait être mieux inspiré qu'en travaillant, d'une façon pratique, à maintenir vivaces et durables ces belles traditions de labeur et de zèle. Nos confrères se rappellent tous, du reste, les excellents conseils que nous donnait Mgr l'archevêque au cours de la dernière retraite pastorale, précisément sur ces deux moyens d'utiliser nos temps libres : la formation de futurs collégiens, et les travaux d'ordre intellectuel.

M. le curé de Saint-Hubert est un laborieux. Il méritait d'être cité à l'ordre du jour. Monseigneur ne l'a pas oublié.

Le *Cours d'Histoire-Sainte classique* de M. l'abbé Baillargé se compose : 1^o d'un *A B C d'histoire sainte*, à l'usage des élèves du cours préparatoire et du cours élémentaire (1^{ère} et 2^{ème}

année) ; 2o d'une *histoire sainte* plus développée, à l'usage du cours *élémentaire* (3ème et 4ème année), du cours *intermédiaire* (5ème et 6ème année) ; avec notes d'*histoire ancienne* correspondante pour les élèves du *cours académique* (7ème et 8ème année).

Dans sa partie la plus complète le traité se peut donner en 124 leçons, soit 62 leçons par année en 2 ans (7ème et 8ème année), soit environ 6 leçons par mois, ou encore 2 par semaines les trois premières semaines du mois, avec 2 leçons supplémentaires pour la *repassé* ou la *revise*.

L'auteur, on le voit par ces détails, a pensé à tout. Il s'est évidemment placé sur le terrain de la pédagogie intelligente, il a procédé et il entend qu'on procède avec méthode.

L'originalité du *Cours* de M. l'abbé Baillargé, et ce qui selon nous fera son mérite, si, comme nous le croyons, il atteint heureusement son but, c'est qu'il est conçu d'après le *système concentrique*. Cela veut dire que dès le commencement des études on fait apprendre à l'élève les grands faits et les questions principales de toute l'histoire sainte — qui est du reste l'histoire centrale du monde, à laquelle graduellement on fera se rattacher toutes les autres histoires connues. Autour de ces faits principaux déjà acquis, on fera ensuite se converger et se *concentrer* tous les faits à connaître. C'est très simple le système concentrique : on y concentre ! Et c'est très logique aussi, et très naturel. L'esprit humain raisonne, en apprenant ainsi. Il ne se perd pas dans de vagues à-peu-près, dans des fouillis de dates qui n'ont entre elles aucune relation. Tout s'enchaîne et s'ordonne naturellement, tout se *concentre*, voilà !

De cette façon, l'auteur pourra conduire insensiblement son élève du 7ème ou du 8ème cours jusqu'à de très hautes et très profondes questions. Voyez, par exemple, page 12, le dernier mot de la science géologique contemporaine voisiner avec le texte de la *Genèse* sur la création..., page 414, les données les

plus complètes de la critique historique moderne accompagner le texte de la *Bible* qui parle de la flagellation de Jésus.

La géographie et la chronologie, ces deux yeux de l'histoire sont là, en bonne place, pour éclairer et fixer l'esprit chercheur de l'élève, et il n'y a pas jusqu'aux gravures — 130 — qui, pour la plupart, à cause de leur mérite original (ce sont le plus souvent des œuvres de maîtres) contribueront sans doute à l'instruction de l'enfant, en l'intéressant d'abord, en fixant ses souvenirs ensuite.

« Je ne saurais trop vous féliciter » — écrivait à l'auteur le préfet des études de l'un de nos collèges, formé lui-même aux écoles littéraires et scientifiques de Paris, — « je ne saurais trop vous féliciter, M. l'abbé, d'avoir renfermé tant de connaissances dans des volumes relativement petits et d'avoir disposé une matière si vaste dans un plan qui me paraît si simple et si facile ».

Nous espérons que ce jugement d'un homme sérieux et pratique, qui a trente ans d'expérience pédagogique, sera confirmé par le succès le plus complet, et nous le souhaitons de grand cœur à notre savant et érudit confrère, l'auteur du *Cours d'Histoire Sainte classique*.

E.-J. A.

INDULGENCE DU PARDON

Tous les fidèles (et non seulement les membres de la confrérie du Saint-Rosaire) peuvent gagner le jour de la fête du Saint-Rosaire, le PREMIER DIMANCHE D'OCTOBRE une indulgence plénière qui, comme celle de la Portioncule, peut se répéter à volonté. L'une des concessions accordées pour faciliter le gain de cette indulgence, est le pouvoir d'anticiper la confession. Jusqu'ici on pouvait se confesser deux jours avant la fête, c'est-à-dire *dès le vendredi*, à moins qu'on ne jouit d'un privilège plus ample, par exemple si l'on a l'habitude de se confesser toutes les semaines, ou si l'on communie *habituellement* cinq fois par semaine. — Or à l'avenir, et dès cette année, on peut se confesser trois jours avant la fête, par suite, la confession faite *dès le jeudi*, (ou le vendredi, ou le samedi), vaut comme si elle était faite le jour même de la fête, pour gagner cette précieuse indulgence. Cette faveur, a été accordée le 11 mars dernier.